

Bulletin d'histoire politique

Artisans et ouvriers à l'époque des revendications démocratiques et nationalitaires du Parti patriote dans le Bas-Canada, 1832-1838 : un rendez-vous manqué avec l'histoire ?

Robert Tremblay, Ph. D.



Volume 25, numéro 2, hiver 2017

Patriotisme et économie durant les Rébellions de 1837-1838

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1038799ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1038799ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association québécoise d'histoire politique
VLB éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)
1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Tremblay, R. (2017). Artisans et ouvriers à l'époque des revendications démocratiques et nationalitaires du Parti patriote dans le Bas-Canada, 1832-1838 : un rendez-vous manqué avec l'histoire ? *Bulletin d'histoire politique*, 25(2), 146-171. <https://doi.org/10.7202/1038799ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique et VLB Éditeur, 2017

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Artisans et ouvriers à l'époque des revendications démocratiques et nationalitaires du Parti patriote dans le Bas-Canada, 1832-1838: un rendez-vous manqué avec l'histoire?*

ROBERT TREMBLAY (PH. D.)

Chercheur indépendant

Depuis les travaux d'Albert Soboul et de George Rudé qui montraient que la foule des « sans-culottes » qui avait pris d'assaut les rues de Paris durant la Révolution française n'était pas composée de canailles, ni de criminels ou d'assassins, mais plutôt d'artisans respectables et de ménagères du peuple tout aussi honorables, on a souvent fait l'erreur de postuler qu'il existait un pacte implicite qui faisait des classes populaires urbaines les alliés naturels de la révolution démocratique bourgeoise¹. Reste à savoir si, en ce domaine, la Révolution française a valeur de modèle, à l'aune duquel il faudrait évaluer tous les autres mouvements qui ont tenté de reconfigurer la société et les institutions politiques sur de nouvelles bases démocratiques au XIX^e siècle. Le cas français ne serait-il pas unique en son genre? Quoi qu'il en soit, la question mérite d'être posée.

En ce qui concerne les Rébellions bas-canadiennes de 1837-1838, l'historiographie nous a habitués très tôt à opérer un amalgame entre le monde des artisans et des ouvriers et celui des associations patriotes. Dans un article publié en 1965, Catherine Vance reconnaissait chez les classes populaires urbaines un certain penchant naturel pour les idéaux démocratiques et républicains, étant donné leur fréquente opposition aux intérêts oligarchiques et impériaux du capital marchand qui, selon elles, entravaient le développement interne de la colonie et le bon fonctionnement de ses institutions représentatives. Suivant cette logique, il était donc inévi-

* Cet article scientifique a été évalué par deux experts anonymes externes, que le Comité de rédaction tient à remercier.

table que le mouvement ouvrier naissant en vienne à coopérer étroitement avec le Parti patriote du Bas-Canada². Dans *Unequal Union*, publié en 1968³, Stanley Ryerson s'écartait de ce point de vue qu'il avait pourtant défendu quelques années auparavant⁴. Selon lui, il y avait certes dans les Rébellions de 1837-1838, une volonté des milieux populaires urbains de s'affranchir du mercantilisme britannique et de s'affirmer au plan politique, mais ces visées auraient été insuffisantes et trop faibles pour faire la différence. Qui plus est, il n'y aurait pas eu de réelle connexion entre le mouvement syndical naissant et les patriotes réformistes dans les villes. En fait, l'originalité du propos de Ryerson était de faire ressortir la dimension paysanne de la crise sociale qui sévissait dans le Bas-Canada à cette époque et de conjuguer celle-ci avec les luttes nationales et démocratiques des Canadiens français, afin de mieux saisir la portée des soulèvements de 1837-1838.

Dans sa revue de l'historiographie des Rébellions patriotes, Jean-Paul Bernard montrait de son côté comment, à l'exception de Maurice Séguin, on avait eu tendance à sous-estimer le fait qu'au-delà des catégories sociales considérées, la population anglophone de la vallée du St-Laurent (artisans et ouvriers compris) était généralement demeurée loyale à la Couronne britannique et aux autorités coloniales⁵. Les recherches récentes de Gilles Laporte sur le leadership régional des associations patriotes et loyales tendent d'ailleurs à corroborer ce point de vue, sans toutefois absolutiser l'idée d'un clivage ethnique⁶.

Le lecteur aura compris que nous ne souscrivons pas au schéma simpliste de la révolution démocratique bourgeoise défendu jadis par une certaine orthodoxie marxiste. Il est manifeste, selon nous, que les Rébellions bas-canadiennes de 1837-1838 constituent un événement protéiforme dans lequel on trouve réunis sous une même dynamique, un mouvement d'émancipation coloniale et nationalitaire, un combat politique en vue de faire reconnaître les prétentions démocratiques de la Chambre d'assemblée (gouvernement responsable, contrôle de la liste civile, élection du Conseil législatif, etc.), et un fort mécontentement social de la classe paysanne à l'endroit des exigences fiscales des seigneurs et du sort des terres inoccupées de la Couronne⁷. Au-delà de ces considérations, il y avait aussi dans cette mouvance des années 1830 un affrontement entre deux modèles de société : celui d'un capitaliste oligarchique représenté par une élite de marchands britanniques et une gentilité militaro-bureaucratique, s'appuyant sur un système de privilèges et de monopoles économiques consentis par l'État colonial du Bas-Canada, et celui d'un capitalisme « démocratique » de petits propriétaires terriens représenté par le Parti patriote, s'articulant sur les principes de la libre concurrence, de l'égalitarisme agraire et de l'entreprise familiale. Si l'un comme l'autre aspirait à des réformes visant à l'instauration d'une économie libérale, il faut voir

que la méthode et le contenu en matière de rapports sociaux différaient grandement selon le modèle mis en valeur⁸.

En ce sens, la Rébellion patriote du Bas-Canada s'inscrivait dans cette « ère des révolutions » ayant secoué le monde occidental de 1789 à 1848, laquelle était à la fois sociopolitique, soit destinée à défaire les régimes monarchiques dans le sillage du « printemps des peuples », et économique, soit destinée à supprimer les assises de la vieille économie morale en vue d'instaurer un régime libéral de production et d'échange fondé sur la « commodification » de la terre, de l'argent et du travail⁹.

Autour de cette question du libéralisme, nous ne pouvons entériner la thèse récente de Louis-Georges Harvey qui voit dans le libéralisme des patriotes bas-canadiens un acte rétrograde et trop sévère à l'endroit du capitalisme commercial anglo-saxon « qu'ils associaient à la corruption des institutions politiques coloniales », pas plus que nous ne pouvons adhérer à la thèse de Michel Ducharme qui propose une vision téléologique du libéralisme constitutionnel des colons anglais, lequel aurait triomphé du libéralisme républicain des patriotes du Bas et du Haut-Canada pour constituer la base consensuelle de l'État moderne canadien. Le problème avec le propos de Ducharme c'est qu'il ne nous dit pas pourquoi le concept anglo-saxon de liberté s'est si facilement accommodé de la dictature militaire du Conseil spécial (1838-1841); son approche essentiellement politique et philosophique tend aussi à taire un des fondements de la pensée libérale, à savoir l'autonomisation de la catégorie économique par rapport à la sphère politique¹⁰.

Qu'en est-il au juste du monde ouvrier des villes, cette catégorie sociale trop souvent oubliée par l'historiographie des Rébellions? À qui avons-nous réellement affaire? Il va sans dire qu'on parle ici, dans le cas des ouvriers du Bas-Canada des années 1830, d'une esquisse de classe en quête de cohésion sociale et dont l'identité n'est pas encore clairement définie, vue la diversité des éléments qui la composent. Cette classe ouvrière en formation est certes le fruit de la mise en place graduelle d'un marché du travail et d'un déclin de l'organisation traditionnelle du travail dans certains métiers, mais aussi de l'interaction sociale de ses membres et de leurs multiples expériences aux plans culturels et politiques. Or, il semble que depuis l'article sommaire de Catherine Vance, écrit il y a plus d'une cinquantaine d'années, on ait eu tendance à sous-estimer le rôle du politique dans la formation de la classe ouvrière au Bas-Canada, notamment durant les années d'agitation ayant précédé les Rébellions de 1837-1838. On oublie trop souvent que de nombreuses actions syndicales du monde ouvrier ont une connotation politique¹¹, en même temps que l'expérience démocratique et nationalitaire des ouvriers enrichit considérablement leur identité¹².

De quel côté ont penché les ouvriers et les artisans urbains durant ces années d'effervescence sociale et de radicalisation politique que l'on situe

communément entre 1832 et 1838? Comment expliquer leur choix? Précisons d'emblée qu'il est difficile de nier la dimension populaire des Rébellions de 1837-1838. Ceci dit, il faut admettre, à l'instar d'Allan Greer, que l'appel révolutionnaire a surtout été entendu par les habitants, les journaliers et les artisans des régions rurales de la plaine de Montréal¹³. Pouvons-nous pour autant souscrire à l'idée d'un apolitisme des classes populaires urbaines, voire à une indifférence du mouvement ouvrier naissant, à Montréal comme à Québec, pour les luttes démocratiques et nationales? Certainement pas!

Le présent article vise à démontrer les rapports ambivalents qu'entretenaient le monde ouvrier et le mouvement patriote du Bas-Canada, à travers une analyse du vote ouvrier lors de l'élection partielle dans Montréal, Quartier Ouest, en 1832, un examen des clivages politiques survenus lors de la grève générale des charpentiers-menuisiers de Montréal, en 1833-1834, une étude des filières loyales et patriotes chez les tailleurs et les typographes de Québec, de 1830 à 1837, et enfin par une analyse du rôle des artisans montréalais au sein de l'Association des Fils de la Liberté en 1837. L'idée maîtresse est d'indiquer que les classes populaires urbaines n'étaient pas irremédiablement des alliés naturels des ambitions démocratiques du Parti patriote ni de l'éveil nationaliste au XIX^e siècle. Dans le cas du Bas-Canada, je voudrais émettre l'hypothèse que cela n'est pas uniquement attribuable à des divisions ethniques au sein de la population, mais aussi à une posture du monde ouvrier à l'endroit de l'économie morale d'Ancien Régime et à une conception du «républicanisme» parfois différente de celle du mouvement patriote.

Le vote ouvrier lors de l'élection partielle dans Montréal, Quartier Ouest, en 1832

C'est sous un climat de haute tension que s'amorce l'élection partielle dans Montréal, Quartier Ouest, en avril 1832. En effet, l'emprisonnement quelques mois auparavant de Ludger Duvernay et de Daniel Tracey, sous prétexte de diffamation et d'atteinte aux privilèges parce qu'ils avaient dénoncé dans leurs journaux respectifs, *La Minerve* et *The Vindicator*, la tyrannie du Conseil législatif, avait semé l'émoi parmi les membres du Parti patriote et montré une fois de plus la fragilité de la liberté de presse dans le Bas-Canada. D'importantes manifestations populaires dans les rues de Montréal et de Québec avaient d'ailleurs suivi ces deux arrestations¹⁴. Une fois libéré, Tracey, Irlandais d'origine et grand admirateur de Daniel O'Connell, annonça son intention de briguer les suffrages dans le Quartier Ouest, au grand désarroi bien entendu de l'élite britannique de Montréal. Fidèle au Parti patriote, son programme prenait position en faveur de l'électivité du Conseil législatif et du contrôle de la liste civile par

la Chambre d'assemblée. Mais c'est surtout l'hostilité de Tracey à l'endroit de la British American Land Company, à qui Londres avait octroyé un monopole sur les terres de la Couronne dans les Cantons de l'Est, qui suscitait la colère des marchands de Montréal liés de près à ce projet. Son adversaire, Stanley Bagg, qui était issu d'une riche famille du Massachusetts, avait fait fortune dans le commerce d'import-export de blé à Montréal et comptait parmi les fondateurs de la Banque de la Cité en 1831. À ce titre, le programme de Bagg reflétait les positions constitutionnelles et ultra-torys du Parti bureaucrate dans le Bas-Canada.

L'élection dans Montréal, Quartier Ouest, dura 23 jours et donna lieu à quelques bagarres entre les fiers-à-bras des deux partis, comme cela était souvent la coutume lors de scrutins électoraux. Mais, le 21 mai, l'armée intervint avec l'ordre de tirer et tua trois ouvriers canadiens (deux charpentiers et un typographe). En fin de compte, Tracey remporta l'élection avec seulement quatre voix de majorité.

L'analyse des registres de scrutin montre que Tracey doit principalement sa victoire au soutien des classes laborieuses issues des faubourgs Ste-Anne, St-Antoine et St-Laurent annexés à la circonscription de Montréal-Ouest en 1832¹⁵. En effet, les artisans et les ouvriers qui constituaient 42 % de l'électorat du comté avaient accordé 349 voix à Tracey contre 238 à Bagg, ce qui de toute évidence avait fait pencher la balance en faveur du candidat patriote dans une élection extrêmement serrée (voir Tableau 1).

Il faut dire qu'en vertu de l'Acte constitutionnel de 1791, était admissible à voter tout citoyen de plus de 21 ans ayant résidé au moins un an dans une ville et possédant un domicile d'une valeur de £5 sterling ou payant une rente de location évaluée £10 sterling¹⁶.

En d'autres mots, cela voulait dire que, sans souscrire au principe du suffrage universel, ces dispositions permettaient néanmoins à un grand nombre de personnes issues des classes populaires à se qualifier pour voter. Tel était le cas des maîtres artisans et des boutiquiers généralement propriétaires d'un immeuble, des compagnons dont le salaire annuel variait de £24 à £60 selon le métier, ou encore des franges supérieures parmi les ouvriers non qualifiés. En fait, les seules personnes inaptes à voter étaient les mineurs de moins de 21 ans, les apprentis, les domestiques, les nouveaux immigrants fraîchement débarqués, les travailleurs saisonniers (débardeurs, terrassiers, carriers, etc.), les chômeurs, les vagabonds sans domicile fixe et les femmes mariées en vertu de la Common Law¹⁷.

En examinant de plus près les résultats de l'élection de 1832, on s'aperçoit généralement (mais pas obligatoirement) que les maîtres artisans en vue et les entrepreneurs en construction étaient plus enclins à voter pour le candidat du Parti bureaucrate, alors que les compagnons et les manœuvres avaient tendance à diriger leurs voix en faveur du candidat

Tableau 1
Le vote ouvrier par métier lors de l'élection de 1832
dans le Quartier Ouest de Montréal

*Les chiffres en caractères gras représentent les voix en faveur de Daniel Tracey
et les chiffres en caractères normaux, celles en faveur de Stanley Bagg.*

<p>1. Fabrication alimentaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • boucher 7 / 7 • boulanger 21 / 7 • brasseur 1 / 3 • confiseur 0 / 3 • meunier 0 / 2 • pâtissier 0 / 1 <p><u>TOTAL</u>: Tracey 29 / Bagg 23</p> <p>2. Fabrication, métaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • armurier 3 / 1 • chaudronnier 0 / 1 • cloutier 0 / 2 • cuivrier 0 / 1 • fondeur 0 / 5 • forgeron 18 / 17 • ingénieur 0 / 1 • mouleur 1 / 2 <p><u>TOTAL</u>: Tracey 22 / Bagg 30</p> <p>3. Fabrication, matériel de transport</p> <ul style="list-style-type: none"> • carrossier 1 / 3 • charron 8 / 2 <p><u>TOTAL</u>: Tracey 9 / Bagg 5</p> <p>4. Fabrication, vêtement</p> <ul style="list-style-type: none"> • chapelier 2 / 3 • fourreur 1 / 0 • modiste 0 / 4 • tailleur 23 / 14 <p><u>TOTAL</u>: Tracey 26 / Bagg 21</p> <p>5. Fabrication, cuir</p> <ul style="list-style-type: none"> • cordonnier 32 / 16 • sellier 9 / 6 • tanneur 15 / 4 <p><u>TOTAL</u>: Tracey 56 / Bagg 26</p> <p>6. Fabrication, bois</p> <ul style="list-style-type: none"> • ébéniste 3 / 15 • fabricant de chaises 0 / 1 	<ul style="list-style-type: none"> • tonnelier 11 / 15 • tourneur 1 / 1 <p><u>TOTAL</u>: Tracey 15 / Bagg 32</p> <p>7. Construction</p> <ul style="list-style-type: none"> • charpentier 19 / 14 • charpentier de navires 1 / 0 • menuisier 43 / 3 • ferblantier 7 / 3 • peintre 11 / 7 • plâtrier 1 / 4 • plombier 0 / 3 • maçon 19 / 19 • tailleur de pierre 0 / 2 <p><u>TOTAL</u>: Tracey 101 / Bagg 55</p> <p>8. Fabrications diverses</p> <ul style="list-style-type: none"> • doreur 0 / 1 • fabricant de briques 2 / 0 • fabricant de meules 1 / 0 • fabricant de peignes 0 / 1 • fabricant de pianos 0 / 1 • fabricant de pinceaux 0 / 3 • fabricant de rabots 0 / 1 • fabricant de savons 1 / 2 • fabricant de tabac 1 / 1 • horloger 2 / 3 • imprimeur 0 / 2 • joaillier 0 / 1 • mécanicien de moulin 1 / 4 • sculpteur sur plâtre 0 / 1 <p><u>TOTAL</u>: Tracey 8 / Bagg 21</p> <p>9. Ouvriers non qualifiés</p> <ul style="list-style-type: none"> • charretier 34 / 9 • jardinier 10 / 8 • journalier 36 / 8 • scieur de long 3 / 0 <p><u>TOTAL</u>: Tracey 83 / Bagg 25</p> <p><u>TOTAL GLOBAL</u>: Tracey 349 / Bagg 238</p>
---	---

du Parti patriote. Les ouvriers non qualifiés d'origines irlandaise et canadienne-française comptaient d'ailleurs parmi ceux qui soutenaient le plus Daniel Tracey, avec une proportion des suffrages exprimés proche de 80 %. On remarque également un fort taux d'appui à Tracey (70 %) parmi les ouvriers de métier issus des secteurs les plus menacés par l'avènement de l'économie marchande : construction, confection et fabrication du cuir. En effet, plusieurs d'entre eux étaient confrontés depuis peu à un éclatement de leurs anciennes coutumes mutualistes, dû principalement à une percée de la division du travail dans les entreprises, de même qu'à l'implantation récente d'un marché du travail à Montréal. D'où un fort sentiment d'insécurité quant à leur avenir.

Inversement, on retrouvait parmi les partisans de Stanley Bagg les ouvriers de métier provenant des secteurs moins affectés par les effets de l'industrialisation naissante : métaux et bois (64 % d'appui). Force est de constater également que les métiers dits « nobles » d'armurier, de carrossier, de chapelier, de sellier, d'ébéniste, de doreur, d'horloger et de joaillier, souvent liés à la fabrication de produits de luxe, constituaient un important réservoir de votes (62 %) destinés au candidat du Parti bureaucrate.

En ce qui concerne l'orientation du vote ouvrier selon l'appartenance ethnique, tout se passe selon un scénario assez prévisible : Anglais, Écossais et Américains ayant une propension de l'ordre de 77 % à favoriser le candidat tory, alors que les Canadiens français et les Irlandais confondus étaient séduits dans une proportion de 85 % par le discours réformiste du candidat patriote. Il convient toutefois d'apporter certaines nuances à ce propos. Ainsi, sans avoir un impact direct sur les résultats de l'élection, il reste qu'un ouvrier anglo-écossais sur quatre aurait voté en faveur de Daniel Tracey, ce qui constitue un niveau important par rapport à d'autres groupes sociaux issus du même milieu ethnique. Ironie du sort, on remarque aussi que 30 % des ouvriers irlandais auraient voté contre Tracey, en dépit du fait qu'ils partageaient la même origine, ce qui semble valider l'idée d'une forte présence d'ouvriers protestants orangistes à Montréal opposés à la candidature catholique d'un des leurs¹⁸.

Quand la politique s'invite dans l'action syndicale : la grève des charpentiers-menuisiers de Montréal, 1833-1834

Durant les années 1830, on voit apparaître dans certains secteurs de production les indices d'une conscience ouvrière et démocratique en formation, dont les assises demeurent néanmoins fragiles. C'est le cas notamment du secteur montréalais de la construction, théâtre de la grève générale des charpentiers-menuisiers en 1833-1834. Ainsi, à l'hiver 1833, peu avant que ne débute la saison de la construction, les compagnons charpentiers-menuisiers de Montréal annoncent qu'ils ne travailleront

plus au-delà de 10 heures, faute de quoi, ils recourront à la grève. Pour ce faire, ceux-ci fondent un syndicat : le Montreal Mechanics' Mutual Protective Society qui regroupe principalement des ouvriers anglo-écossais et irlandais, mais également des Canadiens français. À la suite d'une victoire partielle auprès des employeurs, le mouvement reprit de plus belle en 1834 et s'étendit même aux compagnons maçons, cordonniers, tailleurs et boulangers de Montréal, à la faveur de la création d'un organisme interprofessionnel, le Montreal Trades Union, dont l'objectif était de fédérer les différentes associations ouvrières. Une coalition de plusieurs maîtres et entrepreneurs fit toutefois échouer ce mouvement dès le mois de mai 1834¹⁹.

Nos recherches récentes dans les journaux, les minutiers de notaire et le fonds du secrétaire général du Bas-Canada ont montré que la grève des charpentiers-menuisiers avait aussi des motifs à connotation politique. L'un des points en litige était le système de patronage mis en place depuis peu par un petit groupe d'architectes et d'entrepreneurs bénéficiant des faveurs de l'État pour l'exécution de travaux publics (prisons, bâtiments militaires, marchés, douanes, etc.) dans le Bas-Canada. Deux entrepreneurs montréalais, John Try et John Wells²⁰, étaient particulièrement visés pour leurs pratiques « monopolistes » et leurs mauvais traitements à l'endroit des ouvriers travaillant sur leurs chantiers. C'est pourquoi les compagnons charpentiers-menuisiers réclamaient haut et fort l'abolition de ce système de privilèges aristocratiques qui niaient leurs droits et qui favorisaient, selon eux, une classe oisive d'intermédiaires arrivistes.

Autre motif à l'origine de la grève des charpentiers-menuisiers, la préservation du système de tarification uniforme du travail (book of price), en vertu duquel les compagnons et les maîtres d'atelier établissaient conjointement le prix des diverses tâches reliées à l'exercice d'un métier, prix en deçà duquel aucun ouvrier ne devait normalement accepter de travailler²¹. Cette pratique qui était de plus en plus menacée par une nouvelle élite d'entrepreneurs visait non seulement à assurer un juste salaire pour subvenir aux besoins de subsistance des ménages ouvriers, mais aussi à garantir les conditions d'éligibilité pour voter aux élections et exercer la fonction de juré dans les cours de justice²². Il s'agissait là d'un enjeu politique de taille pour des individus issus des classes populaires.

Ce sens de l'injustice face aux excès des classes oisives et aux abus du pouvoir oligarchique amènera un grand nombre des 140 charpentiers-menuisiers en grève²³ et leurs dirigeants syndicaux à se rapprocher de la plateforme démocratique du Parti patriote. Se réclamant de l'autorité du peuple, le Montreal Trades Union appuiera sans réserve les 92 Résolutions votées par la Chambre d'assemblée du Bas-Canada en mars 1834²⁴. Le prix à payer pour ce genre d'engagement sera parfois onéreux ; ainsi, plusieurs compagnons charpentiers de Montréal (notamment ceux travaillant à la

construction d'entrepôts pour le compte du puissant entrepreneur-architecte John Try) perdront leur emploi pour avoir affiché trop ouvertement leur conviction réformiste en signant une pétition favorable au principe du gouvernement responsable²⁵. C'est le cas entre autres de Patrick Clarke, militant syndical et membre de l'association réformiste irlandaise Hibernian Benevolent Society, qui, après avoir été mis au chômage, n'aura d'autres choix que de fonder sa propre entreprise de charpenterie en 1834, laquelle sera cependant frappée d'une campagne de boycottage de la part des partisans tories de Montréal²⁶. Tout porte à croire également qu'Ignace Rester, contremaître charpentier reconnu pour ses sympathies à l'égard du Parti patriote, ait subi le même sort²⁷.

Cela ne veut pas dire pour autant que tous les ouvriers en grève étaient des partisans inconditionnels du mouvement patriote. Sur quatorze compagnons charpentiers-menuisiers dont on connaît l'allégeance politique, sept d'entre eux soutenaient encore le Parti bureaucrate lors de l'élection de 1834. Tel est le cas de Thomas Shules, membre fondateur du Montreal Mechanics' Mutual Protective Society. Même chose pour William Spier, à la différence près que ce dernier était un employeur qui avait exprimé sa dissidence à l'endroit des autres entrepreneurs en construction, en accordant à ses ouvriers la journée de 10 heures réclamées par eux et en adhérant à leur syndicat²⁸. Rappelons également que lors de la seconde grève des charpentiers-menuisiers de Montréal en mars 1845, plusieurs d'entre eux étaient membres en règle de la Loyal Protestant Society, une société secrète orangiste réputée pour avoir commis plusieurs actes graves d'intimidation durant les élections municipales récentes²⁹. Le moins que l'on puisse dire est que les convictions politiques de ces ouvriers demeuraient ambivalentes, ce qui laisse entrevoir certains clivages ethniques au sein de cette première cohorte de militants syndicaux, même si notre échantillonnage s'avère encore insuffisant pour mesurer l'ampleur d'un tel phénomène.

Les filières patriotes et loyales des tailleurs et des typographes de la ville de Québec, 1830-1837

Il semble qu'un nombre assez important de compagnons tailleurs de Québec, pour la plupart d'origine irlandaise, se soit rallié à la cause réformiste durant les années 1830. Cela n'a rien d'étonnant puisque ce groupe, réputé pour son militantisme, était déjà mêlé à plusieurs actes de résistance sociale à Québec, comme l'émeute entourant la présentation de la pièce théâtrale « Billy Button » en 1830, la grève des compagnons tailleurs l'année suivante et la création du Quebec Trades Union en 1834³⁰. Au cœur de cette agitation, on retrouve deux entrepreneurs irlandais du secteur de la confection : Michael McEvoy et John Teed. Syn-

dicalistes aguerris et soucieux du bien-être de leurs compagnons, tous deux joueront un rôle de premier plan dans la mise sur pied du Comité des Quinze en 1835, dont le but était de propager les idéaux démocratiques et nationalistes du Parti patriote de Papineau au sein de la communauté irlandaise de Québec. Au moins six compagnons tailleurs employés par Teed feront partie de ce comité³¹. Parmi eux, un certain Michael Fahey, ex-militant du Quebec Trades Union, qui sera présent à l'Assemblée patriote de St-Scholastique tenue peu avant les Rébellions³². Entre-temps, le Comité des Quinze de Québec mènera en mai 1837 une campagne contre les Résolutions Russell, en vertu desquelles l'Angleterre accordait au gouverneur de la colonie l'autorisation de dépenser les deniers publics sans le consentement préalable de la Chambre d'assemblée³³. Le mois suivant, ce même comité d'artisans tailleurs irlandais apportera son soutien à une assemblée patriote devant se tenir à Québec, au cours de laquelle John Teed prendra la parole devant environ 2000 à 3000 personnes réunies autour du marché Saint-Paul³⁴.

Il en va de même pour les compagnons typographes de Québec qui affichent très tôt leurs couleurs politiques. Ainsi, en 1827, une rumeur court selon laquelle un certain nombre d'entre eux auraient été renvoyés de la New Printing Office par leur employeur, Thomas Cary & Co., pour ne pas avoir consenti à soutenir le candidat tory lors d'une élection récente à Québec³⁵. Est-ce la raison pour laquelle un premier syndicat de typographes voit le jour la même année? Quoi qu'il en soit, après une brève existence, ce syndicat refait surface en 1836 sous le nom de Société typographique de Québec. Son président, Adolphe Jacquies, maître imprimeur de Québec bien connu pour ses sympathies à l'endroit du Parti patriote, parvient même à regrouper 66 adhérents répartis dans une douzaine d'ateliers³⁶. Parmi eux, se trouve Pierre Gingras qui, trois ans plus tôt, faisait partie du Comité des électeurs de Québec ayant appuyé les prétentions démocratiques et populaires de la Chambre d'assemblée du Bas-Canada, ainsi que François Lemaître, futur imprimeur-éditeur du journal patriote *Le Libéral* (Québec), connu pour sa foi républicaine, son aversion pour les monopoles et ses déclarations en faveur du suffrage universel³⁷.

Cela ne veut pas dire pour autant que tous les typographes de ladite Société étaient de même allégeance politique, comme le montre le cas de William Forsyth qui, à l'occasion d'un séjour récent à Montréal, aurait voté pour le candidat du Parti bureaucrate dans une élection³⁸. En outre, dans la foulée de l'exacerbation des tensions politiques à Québec, des typographes du *Quebec Mercury* et de l'imprimerie Cowan & Son auraient formé en 1837 une association connue sous le nom de Loyal Printers of Quebec. Lors d'une procession tenue en juillet de cette année, ceux-ci auraient amené le long du parcours une presse portative – une première au Canada – sur laquelle ils auraient reproduit, au bénéfice du public,



François Lemaître, maître imprimeur et patriote, 1837. Croquis de Jean-Joseph Girouard,
LAC/BAC, Division de la photographie, Collection J.-J. Girouard,
R 5796-0-1-F (MIKAN 4663320).

l'adresse de soutien qu'ils s'apprêtaient à remettre officiellement au gouverneur de la colonie³⁹.

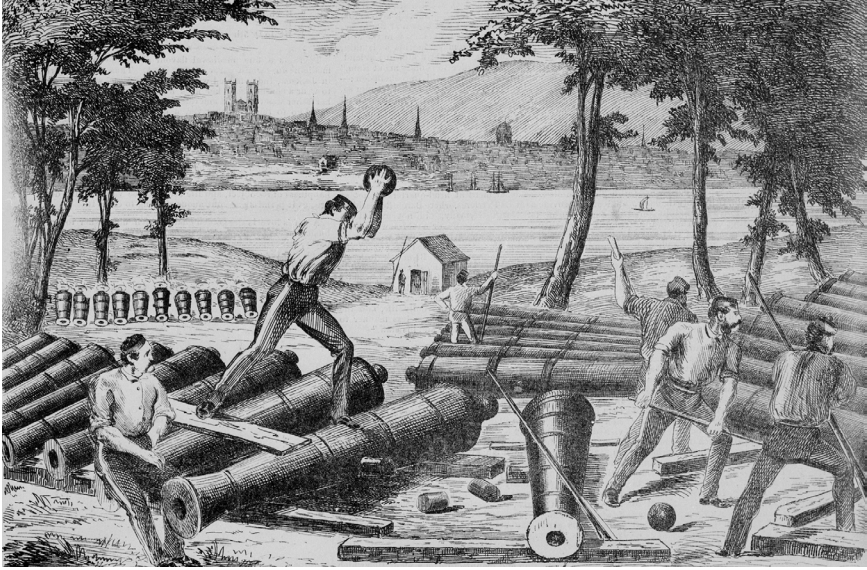
On ne peut non plus passer sous silence la mise sur pied en 1834 du Quebec Constitutional Union of Mechanics par le puissant constructeur de navires George Black, dont le but premier était de ramener sous le giron « loyal » les charpentiers de navires du faubourg St-Roch qui avaient voté majoritairement en faveur de candidats du Parti patriote lors des dernières élections. Combien étaient-ils à avoir adhéré à cette association ? Difficile à dire. Chose certaine, ce regroupement était encore en vie en 1836 et avait fait place à d'autres corps de métier⁴⁰. On sait également qu'en octobre 1837, un marchand du faubourg St-Roch, du nom de Gazeau, avait tenté en vain de fonder une loge des Fils de la Liberté, pensant y attirer les ouvriers de la construction navale résidant dans ce quartier. Au même moment, on rapporte que des affrontements politiques auraient éclaté entre manœuvres et calfats canadiens et anglais aux chantiers navals de la rivière St-Charles⁴¹.

Le rôle des artisans montréalais au sein de l'Association des Fils de la Liberté et de l'Association constitutionnelle en 1837

Les faits sont bien connus : à l'automne de 1837, peu avant les Rébellions, l'Association des Fils de la Liberté comptait environ 800 membres, répartis en plusieurs sections qui correspondaient aux divers quartiers de Montréal et à ses villages avoisinants. Dirigée par une élite de professionnels, cette organisation composée majoritairement d'artisans et d'ouvriers se réunissait régulièrement pour lire des ouvrages sur la Révolution française, discuter de stratégie face à l'imminence d'une insurrection populaire et aussi pour s'adonner à des exercices militaires. D'ailleurs, à l'occasion d'un de ces exercices de maniement d'armes tenue le 22 octobre 1837, on aurait attiré plus de 500 personnes sur un terrain appartenant à Denis-Benjamin Viger, près de la Côte à Barron, à Montréal⁴².

Certains membres des Fils de la Liberté étaient déjà connus pour avoir participé à des activités syndicales par le passé. Tel est le cas notamment de Jacques Juillet, aubergiste, qui avait mis son établissement au service de l'Union des maçons et tailleurs de pierre de Montréal lors de la grève de 1834, et de Paul Martin, forgeron-armurier, un des acteurs importants de la grève des ouvriers de l'arsenal, à l'île Ste-Hélène, survenue la même année⁴³.

D'autres bénéficiaient déjà d'une certaine notoriété au sein de la communauté des artisans de Montréal au moment d'adhérer à l'Association des Fils de la Liberté. C'est du moins le cas d'André Giguère qui était le propriétaire depuis 1825 d'une importante forge dans le faubourg St-Antoine, et de Rémi Courcelles, dit Chevalier, marchand tailleur de Montréal, qui



Forgerons-armuriers travaillant à l'arsenal militaire de l'île Sainte-Hélène, à Montréal, en 1870. Gravure de W. O. Carlisle, LAC/BAC, Collection de journaux, *Canadian Illustrated News*, 12 nov. 1870.

dut s'expatrier en décembre 1837 à Middlebury, dans l'état du Vermont, où il apporta un soutien logistique et militaire au deuxième soulèvement patriote que préparait Robert Nelson⁴⁴.

On sait par ailleurs que le village des Tanneries des Rolland, tout près de Montréal, constituait un haut lieu de rassemblement pour l'Association des Fils de la Liberté⁴⁵. Parmi les protagonistes de telles assemblées, on y retrouvait Hugues Lenoir, tanneur, et Joseph Martel, sellier. Ce dernier, qui était signataire de l'Adresse des Fils de la Liberté en qualité de vice-président de ladite Association, aurait prétendument entreposé plus de 60 boîtes d'armes et de munitions dans son atelier. Recherché en vertu d'un mandat d'arrestation, il se serait réfugié aux États-Unis en décembre 1837⁴⁶.

De son côté, l'Association constitutionnelle de Montréal qui comptait 250 membres au moment de sa fondation en 1835 avait vu ses effectifs passer à plus de 580 adhérents durant l'été de 1837⁴⁷. Outre son opposition viscérale au Parti patriote, ce rassemblement de loyaux sujets de la Couronne réclamait le maintien des institutions britanniques, l'abolition de la tenure seigneuriale et une vague réforme du Conseil législatif qui devait rester néanmoins non électif⁴⁸. Il faut dire que l'Association était fortement représentée par les marchands et les notables de la communauté anglo-écossaise de Montréal et dans une moindre mesure par les artisans et ouvriers de même nationalité. Sur les 580 membres de l'Association constitu-



Village des Tanneries des Rolland, près de Montréal, en 1840.
Aquarelle d'origine inconnue, Musée McCord, M982.531.9.

tionnelle en 1837, nous avons pu identifier une centaine de boutiquiers et gens de métier. On y constate là aussi (quoiqu'en plus petit nombre par rapport aux Fils de la Liberté) la présence de militants ouvriers de la première heure. Tel est le cas de John Anderson qui, après avoir fait son apprentissage auprès de John Thompson, maître charpentier du faubourg St-Laurent, aurait gagné les rangs du Montreal Mechanics' Mutual Protective Society lors de la grève des charpentiers-menuisiers en 1834, pour ensuite se joindre à l'Association constitutionnelle en 1837 et se faire le promoteur d'une demande de commutation féodale du fief Nazareth, à Montréal, l'année suivante⁴⁹. Même chose pour John Mack, un des membres fondateurs de l'Association des aubergistes licenciés de Montréal qui, en 1834, mena une campagne contre le prix élevé de la bière et souscrivit à l'idée d'une brasserie coopérative pour lutter contre le monopole des Molson⁵⁰.

Sans en avoir vraiment la preuve formelle, nous soupçonnons (grâce à un jumelage de la liste des membres des organisations loyales avec nos banques de données) que certains entrepreneurs comme John Thornton, maître carrossier, ou John Lovell, imprimeur du *Montreal Transcript*, auraient fait pression auprès de leur contremaître et même de leurs employés pour qu'ils adhèrent en bloc à l'Association constitutionnelle de Montréal en 1837.



Membres du Doric Club descendant la rue Saint-Jacques, à Montréal, le 6 novembre 1837.
Dessin d'Henri Julien, *Almanach du peuple* (1907).

La réponse ambivalente des patriotes face au mouvement ouvrier naissant

Même si on a beaucoup parlé du soutien des journaux réformistes et plus généralement du Parti patriote à la grève générale des charpentiers-menuisiers de Montréal pour l'obtention de la journée de 10 heures en 1833 et 1834, il reste que de nombreux porte-parole du mouvement patriote étaient à couteaux tirés avec leurs employés et se montraient réfractaires aux revendications ouvrières durant les années 1830. Tel est le cas de l'intempestif Ludger Duvernay, propriétaire-éditeur du journal patriote *La Minerve*, dont plusieurs disaient de lui qu'il ne remplissait pas ses engagements envers ses apprentis typographes, allant même jusqu'à les persécuter⁵¹. Certains compagnons à son emploi, comme Jean-Baptiste Rolland, disaient de lui qu'il «[n'avait] jamais eu la moindre délicatesse vis-à-vis qui que ce soit, et qu'il [payait] son monde de sottises les plus atroces⁵²». Pareil constat vaut pour Jean-Baptiste Fréchette, propriétaire-éditeur du journal réformiste *Le Canadien* à Québec, accusé en 1836 de diffamation et de mauvais traitement par un ancien apprenti typographe à son service⁵³.

Mentionnons également que trois sympathisants du Parti patriote, Louis Comte, Olivier Fréchette et Louis Gravelle, feront partie de la coalition des maîtres charpentiers formée en mars 1834 en vue de faire échec à la grève générale des compagnons charpentiers-menuisiers de Montréal. Ils invoqueront, pour justifier leur refus d'accorder la journée de 10 heures avec compensation salariale, que la valeur du travail «ne peut être gouvernée que par la quantité d'ouvrages et le nombre d'ouvriers compétents pour le faire; c'est comme les articles du marché et cela doit se gouverner en conséquence»⁵⁴. Quelques mois plus tard, Joseph Boulanget, marchand tailleur de Montréal et membre éminent du Parti patriote, conclura une alliance avec six autres entrepreneurs pour opposer une fin de non-recevoir aux revendications des 160 compagnons tailleurs en grève qui désiraient obtenir une augmentation de salaire et une reconnaissance de leur propre agence de placement ouvrier, communément appelée «bourse du travail». À l'instar de ses collègues, Boulanget congédiera tous ses employés. Rappelons que Joseph Boulanget était l'un des signataires de la lettre de remerciement adressée à la Working Men's Association de Londres pour leur soutien à la cause des patriotes du Bas-Canada⁵⁵.

À son tour, John Neilson, imprimeur-éditeur de la *Gazette de Québec* et ex-député du Parti patriote, ne mâchera pas ses mots à l'endroit du Québec Trades Union que le maître tailleur John Teed tentait de mettre sur pied en 1834:

Nous apprenons qu'il fut convoqué pour mercredi dernier au soir, une assemblée d'artisans [...] à l'effet de former une association de métiers, semblable aux Trade Unions en Angleterre. L'objet primitif de ces assemblées est de maintenir les gages des artisans sur

un pied d'honnêteté et juste. Cependant, en principe, elles sont mauvaises, surtout quand elles réunissent différents métiers; et elles sont souvent dégénérées en clubs politiques. Les unions renferment des individus qui ne sont que d'un côté, et en cela il y a toujours danger qu'elles ne soient préjugées en faveur de leur propre intérêt; et qu'elles amènent des difficultés avec ceux qui les emploient. Elles sont contraires à l'intérêt réel des artisans [...] L'artisan qui travaille ne peut estimer d'une manière correcte le prix de sa manufacture; le maître fabricant peut seul le faire [...] Ces sortes d'unions doivent donc tomber. Liberté pour les gages, comme pour le reste, doit être la règle⁵⁶.

On ne peut non plus passer sous silence les déclarations de l'ex-leader patriote Étienne Parent lors de la grève des charpentiers de navires à Québec en 1840. Laissant de côté son discours égalitaire républicain de l'époque des 92 Résolutions, Parent déplorait la coalition des ouvriers de la construction navale et l'associait à un geste contre nature. Il ajoutait à l'instar des économistes libéraux de la fin du XVIII^e siècle que seule la libre concurrence entre les fabricants pouvait réguler convenablement le prix des salaires⁵⁷. Comme on peut l'observer, les demandes et les modes de protestation du mouvement ouvrier naissant étaient loin de faire l'unanimité au sein des cercles patriotes.

Une question de posture face à l'économie morale d'Ancien Régime

On pourrait penser, non sans raison, que les rapports ambigus qui prévalaient entre le monde ouvrier et le Parti patriote du Bas-Canada étaient attribuables à des clivages ethniques (Canadiens vs Britanniques) ou encore à des intérêts de classe divergents (petite bourgeoisie vs foule urbaine), mais cela s'avérerait pour le moins réducteur d'une réalité beaucoup plus composite. Il est certain que l'élection de 1832 et les Résolutions Russell de 1837 ont joué un rôle important dans la radicalisation des élites du mouvement patriote; cela signifiait pour eux une rupture définitive du contrat social en vertu duquel l'allégeance des nouveaux sujets de Sa Majesté n'était valable que si la Couronne britannique et la Constitution de 1791 continuaient à se porter garantes de la nation canadienne-française et de ses institutions démocratiques. Mais, pour les artisans et les ouvriers qui représentaient l'essentiel des classes populaires urbaines, la situation était beaucoup moins claire qu'elle ne le laissait paraître.

S'il est vrai que, face à un contexte où les traditions et les coutumes mutualistes reliées à la pratique des métiers étaient de plus en plus menacées par l'avènement de la «révolution libérale» et la généralisation de l'économie marchande, plusieurs compagnons et autres salariés des villes avaient trouvé dans la plateforme démocratique et anticoloniale du Parti patriote un prélude à une société plus égalitaire et nécessairement plus

avantageuse à leur égard, d'autres, issus des mêmes catégories sociales, avaient trouvé dans le conservatisme tory du Parti bureaucrate le moyen le plus à même de préserver l'économie morale d'Ancien Régime et ainsi de garantir leur statut face aux mêmes dangers⁵⁸.

L'attitude des classes laborieuses à l'endroit des tribunaux et de la justice locale, puissants symboles de l'autorité royale, nous permet d'entrevoir une ligne de démarcation entre ouvriers loyaux et ouvriers patriotes, entre ceux qui croyaient encore en la capacité de l'économie morale de redresser les injustices sociales et ceux qui n'y croyaient plus. À une époque où les rapports « paternalistes » qui fondent l'organisation préindustrielle du travail commençaient à manifester les premiers signes d'un déclin, plusieurs ouvriers se sont tournés vers les tribunaux pour obtenir réparation de leurs griefs. Ainsi, de 1816 à 1835, Grace Laing Hogg a recensé à Montréal plus de 1161 cas de poursuites judiciaires pour non-paiement de gages, intentées par des employés ou des serviteurs à l'encontre de leur maître, devant la Cour du Banc du Roi⁵⁹. La fréquence de ces poursuites montre à quel point les ouvriers avaient confiance en la magistrature locale pour défendre leurs droits, d'autant que dans la majorité des cas ils obtenaient gain de cause⁶⁰. On peut donc supposer qu'un grand nombre de compagnons, de journaliers et de domestiques étaient reconnaissants envers cette institution britannique d'Ancien Régime, ce qui faisait d'eux des sujets aptes à exprimer une certaine loyauté envers la Couronne britannique.

Or, ce que cachent ces données, c'est le déclin à long terme du taux de réussite de telles poursuites, au point où celui-ci tombera à 42 % entre 1830 et 1835⁶¹. Certains y verront une entorse aux règles de l'équité naturelle de la part des tribunaux de justice en lesquels ils avaient mis leur confiance. La recrudescence des grèves et l'essor de la syndicalisation durant cette courte période ne sont certes pas étrangers aux nombreux revers en justice des artisans et ouvriers. Pas étonnant dans de telles circonstances qu'une portion du monde ouvrier ait trouvé dans les aspirations démocratiques du Parti patriote une solution de rechange à l'ancienne économie morale, alors que d'autres y resteront fidèles pour un certain temps encore.

Deux conceptions de l'idéologie républicaine

Il existe plusieurs façons de contester l'ordre social d'Ancien Régime. L'élaboration d'un projet républicain de société en est une, mais là encore les visions peuvent différer selon l'appartenance sociale. En ce qui concerne le Parti patriote et le mouvement ouvrier du Bas-Canada, nous croyons qu'il y avait à la fois concomitance et divergence sur la définition du républicanisme, ce qui pourrait expliquer le difficile dialogue et une certaine méfiance réciproque entre ces deux entités.

Il va sans dire que quelques-unes des actions du monde ouvrier pouvaient très bien s'accorder avec la pensée républicaine des leaders patriotes, et même s'en inspirer. Ainsi, la dénonciation par les compagnons charpentiers-menuisiers de Montréal du « aristocratic principle of architects and builders⁶² », durant la grève de 1833-1834, ne faisait-elle pas écho aux récriminations du Parti patriote envers le Conseil législatif que l'on soupçonnait de vouloir perpétuer des privilèges aristocratiques dans une société « qui n'avait rien de cette aveugle déférence qu'on a en Europe pour les titres et la naissance »⁶³, selon les mots de Louis-Joseph Papineau. De même, la lutte que menait depuis peu la Société des pilotes de navires du St-Laurent, contre le monopole des familles Molson et Torrance sur la navigation à vapeur entre Québec et Montréal, ne s'apparentait-elle pas à celle des députés patriotes de la Chambre d'assemblée contre l'octroi à la British American Land Company d'un monopole foncier de 200 000 hectares de terres publiques dans la région des Cantons de l'Est⁶⁴? Des parallèles peuvent également être tracés entre le discours républicain du maître imprimeur et syndicaliste François Lemaître qui préconisait le suffrage universel, la liberté religieuse et l'instruction publique, et celui contenu dans la Déclaration d'indépendance de Robert Nelson en 1838⁶⁵.

Alors que le républicanisme du Parti patriote s'articulait sur le principe inaliénable et indivisible de la souveraineté populaire comme fondement de la légitimité politique, celui du monde ouvrier cherchait à étendre la notion politique de « citoyens égaux » à la sphère économique et sociale, en mettant de l'avant une éthique du bien commun et un idéal de justice universelle profitable à tous et particulièrement à ceux qui proclamaient fièrement leur appartenance à la « classe des producteurs ». Or, là était la principale pierre d'achoppement avec le mouvement patriote, puisque cette relecture ouvrière du républicanisme impliquait de limiter non seulement le droit de propriété, mais aussi la liberté de commerce et d'entreprise. Rien n'indique d'ailleurs que la reconnaissance du droit d'association réclamée par les premiers syndicats était une idée bien accueillie dans les cercles patriotes, comme en témoignent les propos de John Neilson ou d'Étienne Parent cités plus haut⁶⁶. La même tiédeur s'exprimera autour des enjeux de préservation sociale mis de l'avant par les ouvriers durant les années 1830. Ainsi, lorsque les compagnons tailleurs et les compagnons charpentiers tenteront de créer des bourses du travail (agences de placement ouvrier) afin d'instituer un droit de gérance syndical sur l'offre de travail dans les ateliers et ainsi se prémunir contre l'insécurité grandissante engendrée par l'avènement du marché du travail, ils feront face à une levée de boucliers de la part des employeurs, dont plusieurs étaient des militants du Parti patriote. Ceux-ci n'hésiteront pas à réaffirmer leur autorité en rappelant que porter atteinte à la libre circulation de la main-d'œuvre constitue un acte de conspiration susceptible de poursuites cri-

minelles devant les tribunaux⁶⁷. D'autres entrepreneurs d'allégeance patriote demeureront inflexibles face aux demandes salariales des ouvriers de métier, privant ainsi ces derniers d'un moyen de préserver leur qualification en tant qu'électeurs et d'exercer leur autonomie civique dans la Cité.

Il convient toutefois de souligner que cette idée encore vague de «républicanisme ouvrier» présentait certaines carences sur le plan narratif et ne s'apparentait en aucune manière aux idéaux de «république sociale» que nourrissaient les Jacobins à l'époque de la Révolution française. Il faut plutôt y voir les premiers signes d'un décrochage avec le républicanisme strictement politique du Parti patriote, rendant plus difficile l'arrimage des nouveaux militants ouvriers avec le mouvement réformiste.

Conclusion

Comme on le voit, la question de cette soi-disant communauté de vue naturelle entre le mouvement réformiste patriote du Bas-Canada et le monde ouvrier est beaucoup plus complexe que ce à quoi certains historiens ont pu le laisser entendre. Beaucoup de voix étaient encore absentes à ce rendez-vous avec l'histoire. Que ce soit à l'occasion de la grève des charpentiers-menuisiers de Montréal de 1833-1834, ou au moment de la création du Quebec Trade Union en 1834, ou encore durant les manifestations partisans du Parti patriote peu avant les Rébellions de 1837-1838, on retrouvait toujours la même méfiance entre les deux entités et une hésitation réciproque à souscrire entièrement aux objectifs de son vis-à-vis. De part et d'autre, on assistait à l'expression de sentiments ambivalents qui conduisaient parfois à des fractures sociopolitiques.

Quoi qu'on en dise, le mouvement ouvrier naissant n'a joué qu'un rôle marginal dans les Rébellions de 1837-1838, ce qui ne diminue pas pour autant la quintessence populaire des insurrections, comme l'atteste le nombre considérable d'artisans et d'ouvriers ayant adhéré à l'Association des Fils de la Liberté à Montréal. Cela dit, il faut bien reconnaître que le mouvement ouvrier naissant était encore bien loin de constituer un contre-pouvoir social et que son action était souvent circonstancielle et ses organisations, éphémères. En outre, il n'y avait pas, contrairement aux pays européens, une tradition politique radicale capable d'inspirer le discours de protestation ouvrière et de l'inscrire dans la durée. Lorsqu'on fait l'histoire de cette période de turbulence sociopolitique dans le Bas-Canada, on oublie trop souvent de prendre en considération le poids des valeurs et des structures d'Ancien Régime dans la psyché collective des classes populaires. Et pourtant, on ne peut nier l'impact que celles-ci ont pu avoir sur les relations ambivalentes du monde ouvrier avec le Parti patriote durant les années 1830. On n'a qu'à penser à la quête de respectabilité des

artisans et des compagnons qui, à l'époque, les rendaient souvent hostiles aux actions de masse et plus enclins à se ranger du côté de la loi et l'ordre, ou encore à la confiance qu'avaient les classes laborieuses à l'endroit des tribunaux locaux pour résoudre leurs différends en matière de travail. Tout se passait comme si une portion importante du mécontentement populaire était encore contenue par les mécanismes régulateurs des institutions d'Ancien Régime, selon les mots du regretté Jean-Marie Fecteau⁶⁸.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Albert Soboul, *Les Sans-Culottes parisiens en l'an II : mouvement populaire et gouvernement révolutionnaire*, Paris, Librairie Clavreuil, 1958; George Rudé, *The Crowd in the French Revolution*, Oxford, Clarendon Press, 1959. Dans son ouvrage récent, *Why did we Choose to Industrialize? Montreal, 1819-1849*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2015, p. 27, Robert Sweeny conteste cette déformation courante de la pensée des deux auteurs en affirmant que ceux-ci, soucieux de promouvoir une « histoire par le bas », avaient surtout voulu montrer l'importance des valeurs éthiques, culturelles et politiques inhérentes aux classes populaires urbaines à la fin du XVIII^e siècle. Pour une critique de la cohésion sociale de la sans-culotterie parisienne à l'époque de la Révolution française, voir Steven Kaplan, *La fin des Corporations*, Paris, Fayard, 2001, p. 581.
2. Catherine Vance, « 1837: Labor and the Democratic Tradition », *The Marxist Quarterly*, n° 12, hiver 1965, p. 29-42.
3. Stanley B. Ryerson, *Unequal Union: Confederation and the Roots of Conflicts in the Canadas, 1815-1873*, Toronto, Progress Books, 1968; traduit en français sous le titre, *Capitalisme et Confédération: aux sources du conflit Canada/Québec*, Montréal, Parti Pris, 1978.
4. Stanley B. Ryerson, *1837: The Birth of Canadian Democracy*, Toronto, F. White, 1937.
5. Jean-Paul Bernard, *Les Rébellions de 1837-1838: les patriotes du Bas-Canada dans la mémoire collective et chez les historiens*, Montréal, Boréal, 1983, p. 263 et 318-319.
6. Gilles Laporte, *Patriotes et Loyaux: leadership régional et mobilisation politique en 1837 et 1838*, Québec, Septentrion, 2004, p. 52-57.
7. Rappelons, à propos de ce dernier aspect, qu'en 1831, un ménage paysan sur quatre se trouvait sans terre, même dans les seigneuries les plus récemment colonisées. En ce qui a trait aux paysans-censitaires, bon nombre de leurs pétitions adressées à la Chambre d'assemblée du Bas-Canada réclamaient non pas une abolition de la tenure seigneuriale, mais plutôt la correction de certains abus comme le droit exclusif des seigneurs sur la banalité et l'augmentation des charges liées aux corvées. On y dénonçait aussi les monopoles terriens exercés par la British American Land Company dans les Cantons de l'Est et ceux exercés par les Forges du St-Maurice sur de vastes étendues au nord de Trois-Rivières. Voir Peter Gossage et John I. Little, *Une histoire du Québec: entre tradition et modernité*, Montréal, Hurtubise, 2015, p. 106; Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées au Québec. Tome 1: 1760-1896*, Montréal, Fides, 2000,

- p. 106 et 234; et Colette Michaud, *Les censitaires et le régime seigneurial, 1791-1854: étude des requêtes anti-seigneuriales*, mémoire de maîtrise, Université d'Ottawa, 1982.
8. Voir à ce sujet ce qu'en dit, pour le Haut-Canada, Albert Schrauwers, « The Gentlemanly Order and the Politics of Production in the Transition to Capitalism in the Home District, Upper Canada », *Labour/Le Travail*, n° 65, printemps 2010, p. 9-45.
 9. Éric J. Hobsbawm, *The Age of Revolution, 1789-1848*, Londres, Weidenfeld & Nicolson, 1962; Karl Polanyi, *La Grande Transformation: aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard, 1983 (1944); Charles Sellers, *The Market Revolution: Jacksonian America, 1815-1846*, Oxford, Angl., Oxford University Press, 1991.
 10. Louis Georges Harvey, *Le Printemps de l'Amérique française: américanité, anticolonialisme et républicanisme dans le discours politique québécois, 1805-1837*, Montréal, Boréal, 2005; Michel Ducharme, *Le concept de liberté au Canada à l'époque des révolutions atlantiques, 1776-1838*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2010.
 11. Citons, à titre d'exemple, la grève des charpentiers-menuisiers de Montréal pour l'obtention de la journée de 10 heures en 1833-1834, qui visait non seulement à améliorer les conditions de travail de ces ouvriers, mais aussi à leur donner le temps libre nécessaire à l'exercice de leurs droits citoyens dans la Cité.
 12. Voir à ce sujet Edward P. Thompson, *La formation de la classe ouvrière anglaise*, Paris, Seuil, 1988 (1963), p. 74; « Agenda for Radical History », *Critical Inquiry*, n° 21, hiver 1995, p. 199-304; Robert Tremblay, « The Making ... dans les eaux troubles de l'historiographie québécoise: réception hésitante d'un livre en avant de son temps », *Labour/Le Travail*, n° 72, automne 2013, p. 233-240; et Samuel Guicheteau, *Les ouvriers en France, 1700-1835*, Paris, A. Colin, 2014, p. 1-14.
 13. Allan Greer, *Habitants et Patriotes: la Rébellion de 1837 dans les campagnes du Bas-Canada*, Montréal, Boréal, 1997.
 14. James Jackson, *L'émeute inventée: la mort de trois Montréalais sous les balles de l'armée britannique en 1832 et son camouflage par les autorités*, Montréal, VLB éditeur, 2014, p. 38-40.
 15. Bibliothèque et Archives nationales du Québec à Montréal [ci-après BANQ-M], T19, S41, D24, Registres de scrutin du comté de Montréal, Quartier Ouest, pour l'élection de 1832.
 16. Pour en savoir davantage, voir l'Acte constitutionnel de 1791, art. XX, XXII, XXIII et XXIV.
 17. Il est à noter que les femmes mariées selon la Coutume de Paris de même que les veuves ayant hérité de leur mari pouvaient voter, si elles remplissaient les critères. Même si peu de femmes se prévalaient de leur droit de vote, on observe quelques modistes et plusieurs veuves dans le décompte des voix lors de l'élection de 1832. Voir Bettina Bradbury, « Women at the Hustings: Gender, Citizenship and the Montreal By-Election of 1832 », dans Mona Gleason et Adele Perry (dir.), *Rethinking Canada: The Promise of Women's History*, Don Mills, Oxford University Press, 2006, p. 72-94.

18. Tout ceci met en relief la dynamique complexe des multiples identités (socio-professionnelles, ethniques, religieuses et politiques) dans l'analyse du vote de l'élection de 1832. Il est toujours difficile de dire pourquoi l'une a joué plus que l'autre dans un contexte historique donné, puisqu'on observe souvent des croisements d'intérêts à travers les diverses allégeances. Malgré cela, il semble que le choix des électeurs du comté de Montréal-Ouest en 1832 ait répondu avant tout à des motifs nationalitaires et politiques. Sensibles à une dimension moins connue du nationalisme bas-canadien, des travaux récents ont montré l'importance du sentiment identitaire au sein de la communauté anglo-saxonne de Montréal, que ce soit par le développement d'une culture associative ou encore par la détermination des ultras torys à préserver leurs privilèges et leurs prérogatives, sous prétexte d'appartenir à une « race supérieure », au moyen d'organisations paramilitaires comme le British Rifle Corps ou le Doric Club. Voir à ce sujet Gillian I. Leitch, *The Importance of Being English: Identity and Social Organisation in British Montreal, 1800-1850*, thèse de doctorat (histoire), Université de Montréal, 2007; Gillian I. Leitch, « Entre tensions et groupes de pression: les Britanniques de Montréal au temps des rébellions », dans Stéphane Savard et Jérôme Boivin (dir.), *De la représentation à la manifestation: groupes de pression et enjeux politiques, XIX^e et XX^e siècles*, Québec, Septentrion, 2014, p. 276-291; et François Deschamps, *La rébellion de 1837 à travers le prisme du Montreal Herald: la refondation par les armes des institutions politiques canadiennes*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2015.
19. Catherine Vance, « Early Trade Unionism in Quebec, 1833-1834: The Carpenters' and Joiners' General Strike in Montreal », *The Marxist Quarterly*, n^o 3, automne 1962, p. 26-42.
20. Rappelons que John Try et John Wells étaient reconnus pour leurs sympathies à l'endroit du Parti bureaucrate et de la Couronne britannique.
21. *La Minerve*, 27 février 1834.
22. Alan M. Stewart a d'ailleurs montré à quel point les conditions d'éligibilité des charpentiers et des menuisiers à Montréal (en l'occurrence, le statut de propriétaire) avaient connu un déclin prononcé durant les années 1820. Voir « Structural Change and the Construction Trades in Montreal: the Carpenters, Joiners and Masons of the St. Lawrence Suburb, 1800-1830 », texte manuscrit, département d'histoire, McGill University, Montréal, 1983, p. 35.
23. Le nombre et l'identité de ces ouvriers en grève nous sont connus grâce à un article du *Daily Advertiser*, 8 avril 1834.
24. Martin Petitclerc, « Le travail et la classe ouvrière montréalaise au XIX^e siècle », dans Dany Fougère (dir.), *Histoire de Montréal et de sa région*, Québec, INRS, 2012, p. 543-544.
25. *The Vindicator*, 22 avril 1834.
26. *The Vindicator*, 25 février 1834, 7, 11 et 25 mars 1834, 16 décembre 1834 et 20 mars 1835.
27. BANQ-M, Minutiers, N.-B. Doucet, 13 févr. 1826; Bas-Canada, Chambre d'assemblée, *Journaux*, 1832-1833, app. M, p. 47; *Daily Advertiser*, 8 avril 1834.
28. BANQ-M, TL19, S41, D21 et D25, Registres de scrutin des comtés de Montréal, Quartier Est et Quartier Ouest, 1834; *The Vindicator*, 1^{er} février 1833; *Daily Advertiser*, 8 avril 1834.

29. *La Minerve*, 2 et 5 décembre 1844; *Weekly Pilot*, 14 mars 1845.
30. *Quebec Mercury*, 31 juillet 1830, 13 et 15 octobre 1831, 3 et 10 mai 1834. Rappelons que l'émeute de 1830 visait à interdire la présentation à Québec de la pièce « Billy Button », considérée comme un outrage à l'endroit du « noble métier de tailleur ».
31. *Gazette de Québec*, 14 et 16 septembre 1835.
32. Alain Messier, *Dictionnaire encyclopédique et historique des Patriotes, 1837-1838*, Montréal, Guérin Éditeur, 2002, p. 183.
33. *Le Canadien*, 19 mai 1837.
34. *The Advocate*, 29 juin 1837, cité dans Charles Lipton, *Histoire du syndicalisme au Canada et au Québec, 1827-1959*, Montréal, Parti Pris, 1976, p. 25.
35. *Gazette de Québec*, 16 août 1827; *Quebec Mercury*, 18 août 1827.
36. Jacques Rouillard, « Adolphe Jacquies (1798-1860) », *Dictionnaire biographique du Canada*, Québec, PUL, 1985, vol. VIII, p. 470-471; Éric Leroux, « Les dirigeants de la Société typographique de Québec, 1836-1872 », *Bulletin du RCHTQ*, n° 27, automne 2001, p. 29-32.
37. *La Minerve*, 29 avril 1833; Jean Hamelin et André Beaulieu, *La Presse québécoise : des origines à nos jours*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1973, tome 1.
38. BANQ-M, TL19, S41, D20, Registre de scrutin du comté de Montréal, Quartier Est, 1832.
39. *Quebec Mercury*, 3 août 1837.
40. *Quebec Mercury*, 11 et 13 décembre 1834; *British Whig* (Kingston), 19 décembre 1834; *Quebec Almanach*, 1836, p. 174.
41. John Hare, *Les Patriotes, 1830-1839*, Montréal, Les Éditions de la Libération, 1971, p. 102; Gérard Filteau, *Histoire des Patriotes*, Montréal, L'Aurore, 1975, p. 355.
42. BANQ-M, E17, S37, D13, Événements de 1837-38 (déposition de A. Lapierre, ferblantier); BANQ-M, P224, S2, P27, Collection sur les Rébellions de 1837-38 (déposition de P. Labelle).
43. *The Vindicator*, 15 avril 1834; *Montreal Transcript*, 4 novembre 1837; *La Minerve*, 6 novembre 1837.
44. BANQ-M, E17, S37, D13, Événements de 1837-38 (déposition de A. Lapierre, ferblantier); Robert Tremblay, *Du forgeron au machiniste : l'impact social de la mécanisation des opérations d'usinage dans l'industrie de la métallurgie à Montréal, de 1815 à 1860*, thèse de doctorat (histoire), UQAM, 1992, p. 355; Alain Messier, *op.cit.*, p. 121.
45. Tout porte à croire que la famille Rolland, propriétaire des Tanneries du même nom, aurait certains liens de parenté avec les Rolland de St-Antoine et de St-Denis-sur-Richelieu, qui étaient des artisans du cuir et de fervents patriotes. Voir Alain Messier, *op. cit.*, p. 297 et 422.
46. BANQ-M, E17, S37, D28, Événements de 1837-38 (déposition de H. Lenoir, tanneur); BANQ-M, E17, S37, D37, Événements de 1837-38 (déposition de J. Kemp, sellier); Alain Messier, *op. cit.*, p. 324.
47. *Montreal Herald*, 22 janvier 1835; *Montreal Transcript*, 20 juin 1837.
48. Yvan Lamonde, *op. cit.*, p. 242-243.
49. BANQ-M, Minutiers, P. Ritchot, 7 novembre 1825; *Daily Advertiser*, 3 avril 1834; *Montreal Transcript*, 20 juin 1837 et 2 août 1838.

50. *The Vindicator*, 8 et 15 octobre 1833 et 14 octobre 1834; *Montreal Transcript*, 20 juin 1837.
51. Entre 1832 et 1836, on observe pas moins de six cas de désertion d'apprentis aux ateliers du journal *La Minerve*, signe manifeste d'un mauvais climat de travail. Voir *La Minerve*, 9 janvier 1832, 27 août 1835 et 4 août 1836; *The Vindicator*, 13 et 16 août 1833 et 29 janvier 1836.
52. *Le Canadien*, 26 août 1836. Cela n'est pas sans rappeler le comportement du patriote haut-canadien William Lyon Mackenzie durant la grève des typographes de Toronto en 1836. Voir à ce sujet : Frederick H. Armstrong, «Reformer as Capitalist: William Lyon Mackenzie and the Printers' Strike of 1836», *Ontario History*, n° 59, septembre 1967, p. 187-196; et Sally F. Zerker, *The Rise and Fall of the Toronto Typographical Union, 1832-1972*, Toronto, Toronto University Press, 1982, p. 17-29.
53. *Quebec Mercury*, 18 août 1836.
54. *La Minerve*, 31 mars 1834.
55. *La Minerve*, 26 mai 1834 et 30 juin 1834; *The Vindicator*, 30 mai 1834 et 1^{er} juillet 1834; *Montreal Gazette*, 28 juin 1834; Alain Messier, *op. cit.*, p. 71; Catherine Vance, «1837: Labor and the Democratic Tradition», *loc.cit.*, p. 35-36.
56. *Gazette de Québec*, 10 mai 1834.
57. Yvan Lamonde, *op. cit.*, p. 125; Robert Tremblay, «La grève des ouvriers de la construction navale à Québec en 1840», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 37, n° 2, septembre 1983, p. 237.
58. Cela ne veut pas dire pour autant que les anciennes coutumes populaires liées à l'économie morale n'aient pas parfois joué pour faire avancer l'idéal démocratique dans le Bas-Canada. À preuve, les nombreux charivaris politiques à l'encontre des adversaires de la cause patriote durant l'été 1837, peu avant la prise d'armes. À ce sujet, voir Allan Greer, «From Folklore to Revolution: Charivaris and the Lower Canadian Rebellion of 1837», *Social History*, vol. 15, n° 1, 1990, p. 24-43; Bryan D. Palmer, «Discordant Music: Charivaris and Whitecapping in Nineteenth-Century North America», *Labour/Le Travail*, n° 3, 1978, p. 5-62; et René Hardy, *Charivari et justice populaire au Québec*, Québec, Septentrion, 2015, p. 189-197.
59. Grace Laing Hogg et Gwen Shulman, «Wage Disputes and the Courts in Montreal, 1816-1835», dans Donald Fyson et al. (dir.), *Class, Gender and Law in Eighteenth and Nineteenth Century Quebec: Sources and Perspectives*, Montréal, Montreal History Group, 1993, p. 131.
60. On peut en dire autant des poursuites que les apprentis intentaient à leur maître pour mauvais traitements ou non-respect des obligations morales, en vertu de la loi de 1802 qui régissait les relations entre maîtres et serviteurs dans le Bas-Canada. À ce sujet, voir Ian C. Pilarczyk, «Too Well Used by his Master: Judicial Enforcement of Servants' Rights in Montreal, 1830-1845», *McGill Law Journal*, n° 46, 2001, p. 509-513, 519-525 et 529.
61. Grace Laing Hogg et Gwen Shulman, *loc. cit.*, p. 137.
62. *The Vindicator*, 10 mai 1833.
63. Cité dans : Yvan Lamonde, *op. cit.*, p. 107.
64. BANQ-Q, Minutiers, Louis Panet, 15 mai 1833; *The Vindicator*, 11 juin 1833; *La Minerve*, 13 juin 1833; Peter Gossage et John I. Little, *op. cit.*, p. 113.

65. Jean Hamelin et André Beaulieu, *op. cit.*, p. 38, 48, 53, 57, 61-62, 95, 98, 104-105 et 109; John Hare, *op. cit.*, p. 170-172.
66. L'Adresse des Fils de la Liberté de Montréal, rédigée en 1837, est à notre avis le seul document patriote qui prend parti en faveur du droit d'association et qui l'élève au rang de principe sacré, au même titre que celui des libertés individuelles. Voir John Hare, *op. cit.*, p. 104.
67. *The Vindicator*, 3 et 6 décembre 1833, 7 et 25 mars 1834; *La Minerve*, 31 mars 1834. On peut également consulter Robert Tremblay, «Retour sur les origines du mouvement ouvrier québécois: profil et aspirations des militants syndicaux et démocrates durant les années 1830», *Labour/Le Travail*, n° 72, automne 2013, p. 22-25.
68. Jean-Marie Fecteau, *Un nouvel ordre des choses: la pauvreté, le crime, l'État au Québec, de la fin du XVIII^e siècle à 1840*, Montréal, VLB éditeur, 1989, p. 207-208.